Les randonnées pédestres du Var

Sainte Christine

Randonnée familiale sur l’Espace naturel sensible de Sainte-Christine à la découverte des deux chapelles marquant la limite entre les communes de Cuers et Solliès-Pont.



Chapelle Sainte-Christine de Cuers avec une grande porte en bois et ornée d'une petite croix en métal (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Cuers

Départ : Parking des deux chapelles

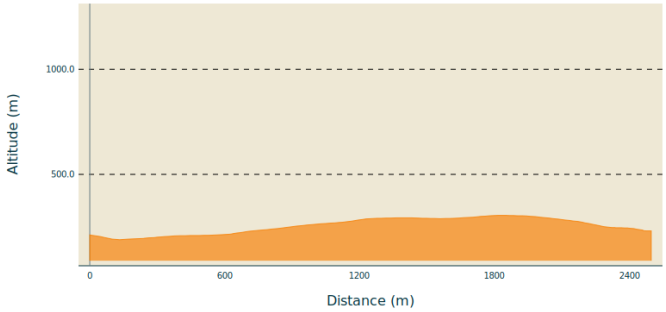
Arrivée : Parking des deux chapelles

Parking conseillé : 6°2'37,748"E 43°13'0,475"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 2.5 km - Durée : 1 h 30

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 120 m



Altitude min 189 m Altitude max 305 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Pour accéder aux deux chapelles depuis Solliès-Pont prenez la direction de Solliès-Toucas. Au rond point juste après la boulangerie prenez à droite direction Sainte-Christine. Suivez cette indication jusqu'à l'Espace naturel sensible. Le départ de la randonnée se fait depuis le parking situé en contrebas des chapelles. Passez la barrière en bois. Prenez le sentier légèrement sur la gauche, direction ouest. Un poteau flèche vous indique le départ de la balade. Suivez la direction «Le Verger» à 1 050 m.

Empruntez le sentier sinueux à travers la garrigue. Soyez vigilant, car certaines portions de la descente peuvent être pentues, pensez à bien vous chausser. En bas de la descente, prenez à droite par le sentier en sous-bois frais et ombragé. 500 m plus loin, vous passerez devant une petite ruine où vous trouverez quelques tables de pique-nique.

Continuez sur 100 m, vous aurez la possibilité d'effectuer un retour rapide au parking en prenant le sentier à droite ; sinon continuez tout droit sur 300 m. Dans une zone de dalles, prenez le sentier sur votre droite, 20 m après, vous aurez encore l'occasion de faire un retour rapide vers le parking en prenant le sentier sur la droite.

Autre possibilité : poursuivez l'itinéraire tout droit direction l'oratoire. Au bout de ce sentier vous croiserez une piste, prenez là sur votre gauche sur 20 m. À cet endroit là deux choix s'offrent à vous, soit vous optez pour un retour plus direct vers le parking des chapelles en prenant le sentier sur votre droite, soit vous continuez tout droit sur la piste jusqu'à l'oratoire.

Sur cette dernière, 20 m avant la barrière située sur la piste, prenez le sentier sur la droite en contournant l'oratoire, à cet endroit un poteau flèche vous indique le retour aux chapelles. Ce sentier vous ramène à votre point de départ.

ACCÈS ROUTIER

Pour accéder aux deux chapelles depuis Solliès-Pont prendre la direction de Solliès-Toucas, au rond point juste après la boulangerie prendre à droite direction Sainte Christine, suivre cette indication jusqu'à l'Espace Naturel Sensible.

CARTE



À DÉCOUVRIR

- Chapelles Sainte Christine (A)
- Flore remarquable (B)
- Faune remarquable (C)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

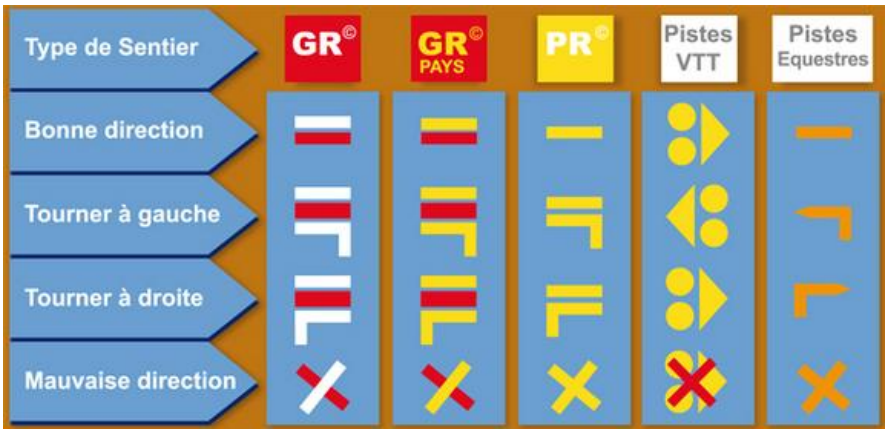
Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.